

Conseil Syndical

Séance du
22 juin 2007

Compte rendu

Monsieur Baeumler accueille les participants et en particulier Monsieur Jean Claude Geney, Sous Préfet qui assiste pour la première fois à une séance du Conseil Syndical, et précise que ce n'est pas le premier contact entre le Pays et Monsieur le Sous Préfet, un travail partenarial existe depuis de nombreux mois.

Il salue également Monsieur Léni, pour qui cette séance est aussi celle de la validation du compte de gestion, établi par ses soins.

Monsieur Baeumler exprime aussi sa volonté de féliciter Monsieur Michel Sordi, brillamment réélu Député dès le premier tour sur l'arrondissement de Guebwiller, réélection qui témoigne d'un bon travail effectué pendant la mandature précédente. En l'absence de Monsieur Sordi, Monsieur Omeyer transmettra les félicitations.

Monsieur Baeumler aurait également voulu féliciter le nouveau Sénateur, Monsieur Jacques Muller, qui prendra ses fonctions le 19 juillet au matin, fin de la période optionnelle.

Il félicite également Monsieur Jean Marie Bockel, qui même s'il n'est pas un élu du territoire n'en est pas moins un enfant de Thann

Monsieur Baeumler propose ensuite, suite à la demande de Monsieur Michel Habib, de commencer par le point Maison de l'Emploi, car il souhaite nous présenter son directeur. Habitant encore en Lorraine, cela permettra de le libérer plus tôt.

- **Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller**

Monsieur Michel Habib remercie le conseil d'accepter la modification de l'ordre du jour, permettant ainsi à Monsieur Chenal de se présenter en début de séance. Ainsi, depuis le 1er juin, la MEF a son directeur, Monsieur Frédéric CHENAL, qui occupait précédemment la fonction de Directeur de la Mission Locale de Vandoeuvre. Il est accueilli dans les locaux du Pays pendant le mois de juin, le temps de faire la passation des dossiers avec Me Rousseau. A compter de juillet, il sera hébergé au 27 rue Schuman, dans les locaux du CIAREM. Il sera notamment chargé de suivre le dossier relatif à l'installation de la Maison de l'Emploi et de la Formation dans un autre lieu, avec l'ensemble de ses partenaires.

Monsieur Habib donne également quelques indications complémentaires relatives à :

- La convention financière : signée le 2 avril par le contrôleur budgétaire, elle a été notifiée à l'association le 12 avril 2007. Un premier acompte de 106 000€ a également été versé.
- Subvention du Conseil Général : deux demandes ont été présentées le 19 juin dernier pour un montant de 2x 8 000€
- Subvention du Conseil Régional : une aide de 15 000€ en fonctionnement a été notifiée à l'association.
- Projet immobilier : lancement de la consultation de l'étude de programmation pour le 78 faubourg des Vosges
- Les groupes de travail : leurs réunions se poursuivent,
- Le Bureau de la Maison de l'Emploi et de la Formation se réunira le 12 juillet prochain.

Le point sur la Maison de l'Emploi et de la Formation ayant permis d'atteindre le quorum, **Monsieur Baeumler** propose de reprendre l'ordre du jour.

Point 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mars 2007 et désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, indiquant qu'il trouve ces documents toujours bien fait, remercie Me Rousseau qui a rédigé le compte rendu de la séance du 30 mars 2007 et le soumet au Conseil.

- **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque secrétaire de séance.**

Monsieur Baeumler donne ensuite la parole à **Monsieur André KIPPELEN**, en charge des dossiers financiers, pour aborder le point 2 de la présente séance.

Point 2 - Budget

2-1 Approbation du Compte Administratif 2006

Monsieur André Kippelen, donne lecture du Compte administratif 2006 et les détails concernant les fonctions Pays (021) et les fonctions Clic (61), qui ont un excédent de fonctionnement respectivement de 65 639.77€ et 28 850.67€, déduction faite des reprises par anticipation au BP 2007. L'assemblée ne souhaitant pas d'informations complémentaires, il donne lecture du projet de délibération.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER quitte la salle le temps que le 1^{er} Vice Président, **Monsieur Roger Gaugler** procède au vote. Le compte administratif est retenu à l'unanimité.

- **Le Conseil, à l'unanimité, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs du compte administratif.**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER rejoint la séance et remercie l'assemblée pour sa confiance.

2-2 Approbation du Compte de gestion 2006

Monsieur André Kippelen soumet ensuite au Conseil, le compte de gestion, et donne lecture du projet de délibération.

Monsieur Jean Pierre Baeumler, précise que le compte de gestion colle au centime près au compte administratif

- **Le Conseil Syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

2-3 Affectation du résultat

Monsieur André Kippelen donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide, les propositions d'affectation du résultat du compte administratif 2006**

2-4 Décision Modificative n°2007-1 – DM1

Monsieur André Kippelen présente au Conseil le projet de délibération, relatif à la Décision Modificative n°2007-1, qui remplace un peu les anciens budgets supplémentaires. Elle porte essentiellement sur des modifications d'imputations. Par ailleurs, elle prend aussi en compte les amortissements des études, qui n'étaient pas dans le Budget Primitif. A cet effet, il remercie **Monsieur Léni** qui a précisé qu'on pouvait aussi amortir des recettes et ainsi permis d'équilibrer les recettes et dépenses d'amortissement, -en réalité, un excédent d'environ 1 000€-. Cette astuce n'avait pas été appliquée en 2006 !

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°2007-1**

2-5 Reconduction de la ligne de trésorerie

Monsieur Kippelen donne lecture du projet de délibération. Il précise que depuis la mise en place de cette ligne de trésorerie, il n'a pas été nécessaire d'y avoir recours, mais propose néanmoins de conserver cette éventualité.

- **Le Conseil, à l'unanimité, décide de reconduire la ligne de trésorerie pour une nouvelle période de un an aux mêmes conditions.**

Monsieur Jean Pierre Baeumler remercie Monsieur André Kippelen, pour tout le travail qu'il réalise, pour sa bonne tenue des comptes, son professionnalisme et son expérience. Il remercie aussi Monsieur Léni, pour son travail, son soutien et sa collaboration aux travaux du Pays.

Messieurs Baeumler et Kippelen soulignent également la qualité du travail réalisé quotidiennement par Mes Barzagli et Mura, elles concourent à l'élaboration des documents et à leur présentation, facilitant ainsi leur lecture.

Point 3 - Administration Générale

3-1 Etude service à la population : choix d'un prestataire

Monsieur Baeumler précise qu'en application de la délibération du 21 décembre 2004, donnant mandat au Bureau de décider pour les opérations d'un montant inférieur à 210 000€ lorsque les crédits sont inscrits au Budget, ce point ne fait pas l'objet d'une délibération, mais d'une communication. En effet, le Bureau du 4 juin dernier s'est déjà prononcé en faveur du prestataire « M2Arnold ».

Monsieur Michel Habib indique qu'un accord a été conclu avec le prestataire précédent afin de clore la mission en cours. Ceci nous a permis de conserver une partie du budget de l'étude afin de pouvoir continuer ce travail et mener à bien le travail engagé.

Il précise que d'ores et déjà une réunion du comité de pilotage est programmée le 27 juin prochain. L'accord trouvé avec le prestataire permet de rester dans l'enveloppe budgétaire initiale. Le prestataire, pour la partie diagnostic notamment se positionne, en tant qu'assistant à maitre d'ouvrage : les services du Pays feront une grande partie du travail de collecte des informations, Me Arnold donnant des indications au fur et mesure afin de maîtriser et traiter au mieux la masse d'informations récoltées.

3-2 Entreprendre en Thur Doller : attributions des prix

Monsieur Omeyer, en introduction, indique qu'un document plus complet a été remis aux conseillers en séance.

Il s'agit de la 4^{ème} édition du concours « **Entreprendre en Thur Doller, de l'idée à l'action** », faisant partie du programme Alsace Innovation, Marché à Projets Innovants. Il se dit satisfait, tout comme Me Rousseau de la participation à cette nouvelle édition, ce sont des projets de qualité qui ont été déposés.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide l'attribution des subventions aux sociétés Gimflex et Dangel**

3-3 Innov'Jeunes : attribution des prix

Monsieur Baeumler précise que c'est une première, faire porter l'esprit d'innovation, de création auprès des jeunes.

Monsieur Roger Gaugler souligne la bonne participation des établissements de Masevaux, trois projets dont deux dans les trois premières places !

Monsieur Omeyer souhaite que ce concours s'adresse, pour la prochaine édition, à un public jeune plus large, en s'appuyant notamment sur la Mission Locale, les Points info Jeunesse, les Centres Socio-Culturels, acceptant donc aussi des projets individuels de jeunes.

Il indique aussi que le marché à projets innovants 2008 sera appuyé la société Vivendi, via son prestataire BPI, qui récompensera aussi des lauréats, avec un budget qui lui sera spécifique.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide l'attribution des subventions aux différents établissements scolaires**

3-4 Versement d'une subvention à l'office de tourisme de St Amarin

Monsieur Baeumler précise qu'il s'agit de rembourser l'office de tourisme de la vallée de Saint Amarin de frais engagés dans le cadre d'une action qui relève de notre politique « pays », car la promotion est une des actions que nous souhaitons engager.

Monsieur Omeyer précise qu'il trouve tout à fait normal de rembourser les frais engagés. Cependant, il souhaite qu'une clarification soit faite sur le qui fait quoi. Le projet de cahier des charges qui a été élaboré semble aller dans le bon sens, mais en attendant sa validation, il s'abstient pour la présente délibération.

- **Le Conseil, à l'unanimité, moins une abstention (Monsieur Omeyer) valide l'attribution de la subvention.**

Point 4 - Point sur les principaux dossiers

Schéma de Cohérence Territoriale

Monsieur Baeumler indique que le 19 juin dernier s'est tenue une réunion de présentation de la démarche SCOT, et il souhaite en faire part, même si ce point ne figure pas à l'ordre du jour.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est certes l'affaire du Syndicat Mixte mais aussi des Communautés de Communes et des Communes. C'est un travail qui s'engage pour une période d'environ 4 années. Les Communautés de Communes doivent jouer le jeu et associer les communes. Les instances qui auront en charge le SCOT seront celles du Syndicat Mixte, à savoir le Bureau et le Conseil. Un assistant à maîtrise d'ouvrage a été désigné, à savoir l'Adauhr. Mme Françoise Mory, était d'ailleurs présente le 19 juin. Il faudra s'adjoindre les compétences d'un prestataire, plutôt de compétence généraliste, afin de faire la synthèse des réflexions de ces dernières années. Il est inutile de refaire le travail déjà réalisé dans le cadre du projet de Pays. Les premières réunions auront lieu à l'automne. D'ici là, il suggère de relire le schéma directeur, le point de départ.

Un effort financier important sera demandé aux Communautés de Communes, même si on va essayer de limiter les dépenses au maximum. Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur, des commissions de travail élargit avaient été mise en place, il est proposé de s'asseoir sur les commissions syndicales existantes, la composition pourra être complétée avec les Communautés de Communes. La société civile sera elle aussi associée à travers le Conseil de Développement.

Economie

Monsieur Omeyer indique que la commission s'est réunit de manière régulière, chaque séance ayant lieu dans une Communauté de Communes. La dernière commission a eu lieu le 6 juin dernier, à la Communauté de Communes du Pays de Thann. Il va proposer de refaire un tour, en se consacrant plus spécialement sur les projets émergents en termes de filières.

Début Juin, le Pays était présent à la Foire à l'installation de Limoges. Tatiana Rousseau, mais aussi François Tacquard et Nathalie Marchand étaient sur place, sur le stand du Pays. Dans le cadre des trophées de l'accueil, la Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin a obtenu le grand prix national de l'accueil, pour son projet de Wesserling. Le Pays, pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller avait aussi déposé un dossier sur l'accueil de la petite enfance.

Climat – Energie

- Journées des Energies renouvelables

Monsieur Philippe précise que dans le cadre des Journées des Energies Renouvelables, le Syndicat Mixte a accompagné Thur Ecologie Transports pour l'organisation de cette manifestation et plus particulièrement sur le volet « plaquette ». L'édition 2007 a eu lieu au parc de Wesserling, la salle de St Amarin étant en travaux.

Ce cadre et surtout les conditions météorologiques se sont bien prêtés à cette 6^{ème} édition. La fréquentation est quasi similaire aux autres années, soit entre 5 et 6 000 personnes. Il est à souligner que l'organisation des Journées nécessite un énorme travail pour l'équipe de TET, et que des interrogations sur le maintien de ces journées existent.

- Sensibilisation des scolaires aux économies d'Energies et aux énergies renouvelables

Cette action a été menée sur trois années scolaires et a permis de toucher 65 classes et plus de 1 500 élèves du cycle 2. La quasi-totalité des communes du Pays a été concernée. Cette action arrive maintenant à son terme, une restitution du travail des enfants a eu lieu cette année à Willer sur Thur. Comme en 2006, des dessins et des slogans ont été sélectionnés et imprimés sur des Tee Shirts et remis à l'ensemble des enfants des classes participantes. Il reste quelques tailles adultes qui seront distribuées en fin de séance.

- Plan climat

L'élaboration d'un plan climat constituera un gros travail pour les mois à venir. Une réunion de présentation et d'échanges avec les Communautés de Communes est organisée le 5 juillet prochain à 18h. Elle aura pour objectif de vérifier s'il y a adhésion des intercommunalités car pour se faire il est nécessaire d'aller plus loin, de mettre plus de cohérence dans nos différentes actions. Cette réunion du 5 juillet est ouverte à l'ensemble des élus du Conseil Syndical ou des intercommunalités qui le souhaitent.

Covoiturage

Mme Leveque précise que le visuel est quasiment arrêté, reste à mettre en place la campagne de communication qui va accompagner le lancement du service sur le site internet, pour la rentrée de septembre. Une version est d'ores et déjà accessible via l'adresse www.covoiturage.pays-thur-doller.fr et le Conseil est encouragé à s'y rendre !

Tourisme

La **commission** s'est réunie le 21 mai dernier. Cette réunion a été l'occasion de faire un point, d'affiner les modalités de fonctionnement du partenariat pays/offices, d'y apporter quelques ajustements complémentaires. Comme tout partenariat qui se construit, celui-ci se fait progressivement et il faut ajuster les éventuels dysfonctionnements. Les actions de promotion ont été analysées.

Par ailleurs, le 4 juin dernier s'est tenue une réunion visant à la mise en place d'un **réseau de gîtes de montagne**. Tous les partenaires institutionnels sont présents. Il s'est avéré, que si plusieurs projets similaires coexistent, celui porté par le Pays Thur Doller répond davantage aux attentes du Commissariat du Massif et de la Région notamment. Il pourrait se construire sur le lancement de ce réseau en Thur Doller, puis de l'étendre à l'ensemble du massif vosgien. Une réunion sera organisée à l'automne avec les propriétaires de gîtes éventuellement susceptibles de s'inscrire dans cette démarche.

Point 5 - Divers

- **Conseil de Développement**

Monsieur François Hubert précise que son intervention est teintée de regret, car lors de la dernière Assemblée Plénière du 18 juin, le quorum n'a pas été atteint et les avis présentés n'ont donc pu être adoptés. Les avis concernent la micro hydraulique et l'évaluation de la mise en œuvre de la charte. Ces points seront à nouveau soumis au Conseil le 4 juillet prochain. Ils seront donc présentés au Conseil Syndical lors de la séance de septembre. A cet effet, Monsieur Hubert demande à disposer d'un temps de parole plus important afin de pouvoir débattre sur le travail d'évaluation fait par le Conseil de développement. Par ailleurs, il souhaiterait qu'une réunion des Bureaux du Syndicat Mixte et du Conseil de Développement soit organisée à la rentrée. Il attire l'attention sur l'absentéisme, notamment chronique, de certains membres du conseil de développement. Cette remarque concerne certains élus désignés par les intercommunalités. Il va proposer aux Présidents de procéder à de nouvelles désignations le cas échéant.

Monsieur Hubert explique ensuite le souhait d'asseoir le Conseil de Développement sur un trépied composé de l'économie, de l'environnement et du sociétal. L'ensemble des groupes de travail du CD se recentreront sur ces trois axes.

Concernant le chapitre de l'économie, le groupe de travail œuvre sur la mise en relation entre l' élu et l'entrepreneur, sur le transfert des bonnes pratiques, sur l'identification des besoins. Un contact a été pris avec le Lycée d'Erstein – BTS services en milieu rural, déjà mobilisé pour le handicap, pour faire un travail d'enquête et de recensement au sein du territoire. Pour ce faire, il faudrait défrayer le Lycée des frais de déplacement.

Par ailleurs, nous leur avons offert un repas de clôture dans une ferme auberge et cette attention leur a beaucoup plu. L'ensemble représentant un budget de l'ordre de 1 500€ à 2 000€. Les élèves du BTS pourraient venir sur le terrain à la période de la Toussaint.

- **Bilan d'activités 2006 et Calendrier des réunions 2007**

Le bilan d'activités 2006 du Syndicat Mixte et le calendrier des réunions du Conseil Syndical ont été remis aux conseillers.

- **Intervention de Monsieur le Sous Préfet**

Monsieur Jean Claude Geney indique être très content d'avoir pu participer aux travaux de la présente séance. Il a pris note des prochaines dates et essaiera d'être à nouveau présent. Il est aussi très heureux de pouvoir saluer le dynamisme et l'innovation dont témoigne le Pays Thur Doller .

Monsieur Baeumler lève la séance et invite les conseillers à partager le verre de l'amitié.